

Le 12 décembre, Vincent Peillon a reculé. Maintenant, retrait du projet Peillon .

Au delà du système paralysant des « tendances » nous voulons poser une question simple.

Le 12 décembre, V Peillon a du annoncer le report de son projet de remise en cause des décrets de 1950. En annonçant que les discussions se poursuivraient en janvier, le ministre a rendu impossible la publication de la « réécriture » des décrets de 50 pour la rentrée 2014.

Le 6 décembre, lors du CSE, il avait annoncé : « *la négociation est terminée* » et, s'agissant des prépas : « *je ne reculerai pas* ».

Mais entre temps, il y a eu la **grève massive des collègues de CPGE pour le retrait des mesures Peillon**, avec les syndicats SNES, FO CGT SNALC, grève reconduite dans de très nombreux établissements les 10 et 11 décembre.

Il y a eu **dans des centaines d'établissements, des AG** convoquées par les sections SNES, souvent en intersyndicale, CGT, SUD éducation, FO des motions ont été adoptées, refusant ces projets.

Selon le journal les Échos « *Vincent Peillon a déjà ouvert un front sur les rythmes scolaires dans le premier degré, il ne pouvait pas se permettre d'en ouvrir un autre sur le second degré avant les municipales* ».

DES CENTAINES DE MOTIONS D'ÉTABLISSMENTS

Parmi les motions d'établissements citons celle d'un lycée de l'académie : « *les collègues refusent que les obligations de services soient définies localement ; ils veulent que les obligations de services demeurent définies nationalement, de manière claire et précises, en maxima hebdomadaires d'heures d'enseignement dans la discipline de recrutement (18 heures pour les certifiés, 15 heures pour les agrégés, ...) comme le prévoient les décrets du 25 mai 1950. Ils veulent le maintien des décharges de service, des pondérations et de l'heure de première chaire.*

Ils ont la conviction que ces projets n'amélioreront ni leurs conditions de travail, ni celles des élèves, ni leur rémunération ; ces projets vont au contraire les dégrader gravement.

Ces projets dénaturent et dévoient lourdement la mission principale et fondamentale des enseignements et accentuent les inégalités du système public d'éducation. Ils ne correspondent en rien aux revendications des enseignants.

C'est pourquoi, ces projets de réforme de nos missions et de nos statuts doivent être abandonnés.

Alors que le ministre entend maintenir malgré tout « les

mêmes bases et principes » pour une réouverture des discussions en janvier, **il faut obtenir le retrait définitif de ses projets inacceptables, de la même façon que, dans l'unité, nous avons obtenu en 2012 l'abrogation du décret Châtel sur l'évaluation.**

Les marchandages que propose le ministre prétendant «échanger» la remise en cause de notre statut (décrets de 1950) , et l'alourdissement de la charge de travail pour tous les enseignants , contre une augmentation de quelques indemnités est inacceptable.

Si le ministre persiste dans ces orientations y a t il une autre solution que de demander le retrait du projet Peillon ?

« *Cette mobilisation que nous devons, tous, construire sur le terrain, doit déboucher* », affirme un S2, « *sur une action d'ampleur (grève nationale ?)* ».

Nous partageons ce point de vue. Avant nos collègues de CPGE nos collègues du premier degré ont réalisé la grève massive du 14 novembre débouchant sur l'unité des syndicats **SNUipp, FO, CGT, SUD** dans la grève le 5 décembre. Ils viennent de lancer un appel national commun pour la suspension de la réforme Peillon des rythmes scolaires, et appellent les personnels à se réunir dans les départements.

La question de la grève dans l'enseignement, pour le retrait de la réforme des rythmes scolaires, pour le retrait des projets Peillon de « réécriture des décrets de 1950 », n'est-elle pas posée ?

En établissant librement leurs mandats avec les syndiqués et les personnels, les militants, de très nombreux S1, S2, S3, ont cherché à répondre au mouvement de résistance engagé par les collègues pour bloquer l'attaque contre nos garanties statutaires contenues dans les décrets de 1950, dépassant ainsi le système paralysant des « tendances ». Poursuivre et étendre à tous les niveaux cette situation, c'est ce à quoi nous entendons contribuer.

**Pour le retrait des projets Peillon
VOTEZ pour notre liste
Pour tous contacts : jacklefevre1@free.fr**

LISTE URIS

Elections à la CA académique du S3 de Versailles

Jack Lefebvre, certifié histoire géographie, collège André Chénier Mantes la jolie (78)
Simone Bismuth, retraitée (92),
Alain Veysset , retraité (91),
Anne-Sophie Suchard, agrégée, mathématiques, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Rachid Faredeheb, certifié, lettres modernes, Lycée Simone de Beauvoir, Garges les Goneses (95)
Gary Racunica, agrégé, mathématiques, Lycée Maurice Genevoix, Montrouge (92)
Myriam Battais, certifiée, mathématiques, EREA Toulouse Lautrec, Vaucresson (92)
François Harvey, certifié, histoire géographie, Lycée Rostand, Mantes la Jolie (78)
Sonia Wos, certifiée, éco-gestion, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
René Angneroh, certifié, histoire géographie, collège André Chénier, Mantes la Jolie (78)
Thibault Ackerman , agrégé , sciences physiques , Lycée Paul Langevin , Suresnes (92)
Jean-Marc Brouard, certifié, STI, Lycée Agora, Puteaux (92)
Corinne Seror, certifiée, lettres modernes, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Joachim Borges, MA, lettres modernes, collège de la Mauldre, Maule (78)
Laura Cognard , certifiée SVT, Collège Sully, Rosny (78)
Immaculada Serna Alarcon, certifiée, espagnol, Lycée Maurice Genevoix Montrouge (92)
Corinne Heron ,certifiée, mathématiques, Collège Truffaut Asnières (92)
Marie Fiancette , certifiée, eco-gestion, Lycée Montesquieu , Herblay (95)
Hélène Goy, agrégée, anglais, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Michel Mesaize, retraité (78)
Benjamin Dupraz , agrégé, histoire géographie, Lycée Sarcey, Dourdan (91)
Nalia Messaoudene, documentaliste, collège Les grands champs, Poissy (78)
Abdelaziz Dechavane , agrégé, mathématiques, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Amélie Pigeon- Altes, certifiée, lettres modernes, collège André Chénier, Mantes la jolie (78)
Nathalie Gerard, certifiée, éco-gestion, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Maxime Rouffy, certifié, anglais , collège Chénier, Mantes la jolie (78)
Astrid Leflon, certifiée, lettres modernes, Argenteuil (95)

Bureaux de S2

Bureau du S2 des Yvelines

Jack Lefebvre, certifié histoire géographie, collège André Chénier Mantes la jolie (78)
François Harvey ,certifié, histoire géographie, Lycée Rostand , Mantes la Jolie (78)
René Angneroh, certifié, histoire géographie, collège André Chénier, Mantes la Jolie (78)
Joachim Borges, MA, lettres modernes, collège de la Mauldre, Maule (78)
Laura Cognard , certifiée SVT, Collège Sully, Rosny (78)

Bureau du S2 des Hauts de Seine

Anne-Sophie Suchard, agrégée, mathématiques, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Gary Racunica, agrégé, mathématiques, Lycée Maurice Genevoix, Montrouge (92)
Sonia Wos, certifiée, éco-gestion, Lycée Paul Langevin, Suresnes (92)
Corinne Heron, certifiée, mathématiques, Collège Truffaut Asnières (92)
Thibault Ackerman , agrégé , sciences physiques , Lycée Paul Langevin , Suresnes (92)